

Une 2e chance pour 50 adultes

Cinquante adultes motivés pourront suivre une formation professionnelle jusqu'à l'obtention d'un diplôme afin de mieux s'intégrer sur le marché du travail. La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, en collaboration avec la Fondation Stanley Thomas Johnson et la Direction de l'instruction publique, lance la deuxième édition du projet «2e chance pour une 1ère formation». Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 1er février 2018. En Suisse, plus de 400 000 personnes âgées de 25 à 54 ans n'ont aucune formation professionnelle initiale. Or, il est très difficile de trouver un emploi sans ce sésame. L'absence de formation initiale peut s'expliquer par de multiples raisons. Le projet-pilote «2e chance pour une 1ère formation» donne à 50 adultes du canton de Berne la possibilité d'obtenir un titre professionnel. La Fondation Stanley Thomas Johnson mène ce projet en collaboration avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, ainsi qu'avec l'Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle et les centres d'orientation professionnelle.

Priorité à l'apprentissage

Les responsables recherchent des adultes désireux de suivre une formation professionnelle initiale, de manière à améliorer leurs chances sur le marché du travail. La priorité ira aux candidats souhaitant faire un apprentissage. Le projet est cependant aussi ouvert aux personnes désirant suivre une formation professionnelle supérieure. La participation est soumise à plusieurs conditions. Les intéressés doivent notamment être âgés de 25 ans ou plus, avoir leur do-

micile dans le canton de Berne et ne pas disposer de ressources suffisantes pour financer leur formation.

L'offre est adaptée aux besoins des participants, car les adultes peu familiarisés avec le système de formation requièrent généralement un suivi individuel. Ils bénéficient de conseils pour la définition de leur objectif professionnel et sont coachés si nécessaire durant leur formation. Ce dispositif les aide à trouver la voie la plus adéquate. La Fondation Stanley Thomas Johnson leur apporte un soutien financier.

«Le projet «2e chance pour une 1ère formation» s'attaque à une problématique d'une grande actualité», précise Guido Münzel, chef du projet et directeur de la Fondation Stanley Thomas Johnson. «La formation de base et continue des adultes revêt une importance économique, sociale et sociétale majeure».

Pour le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale, ce projet apporte encore d'autres avantages: «Le développement de la société et la part croissante de personnes d'origine étrangère conduisent de plus en plus à des parcours professionnels et de formation hétérogènes. Les adultes sans formation professionnelle sont moins bien intégrés dans le marché du travail. Ils sont plus fréquemment au chômage et, pour une part supérieure à la moyenne, travaillent dans des emplois faiblement rémunérés. Pour prendre en compte ces évolutions, il faut que les adultes du canton de Berne aient la possibilité d'obtenir un titre professionnel initial ou de changer de métier».

Des informations détaillées sur les démarches à suivre et les premiers résultats du projet-pilote se trouvent sur www.2chance1formation.ch 